







Fondé sur la vision coopérative des rapports économiques, le Mouvement Desjardins est devenu, grâce à l'engagement de ses millions de membres, un grand carrefour de ressources financières, techniques et humaines qui, à la lumière des besoins personnels et collectifs, se conjuguent au service du Québec et des Québécois.

Rapport 1983

LA  
**SAUVEGARDE**  
COMPAGNIE  
D'ASSURANCE SUR LA VIE



## Le conseil d'administration

**Henri Leblond**, f.s.a., f.i.c.a.  
président directeur général  
Saint-Lambert  
président du comité exécutif  
membre du comité des ressources humaines

**Louis-Philippe Poulin**  
président du conseil  
Saint-Léonard  
membre du comité exécutif

**Jean-Marie Ouellet**  
1<sup>er</sup> vice-président  
Sainte-Foy  
membre du comité exécutif  
membre du comité des ressources humaines

**J. Roland Bellemare**  
2<sup>e</sup> vice-président  
Louiseville  
membre du comité exécutif  
membre du comité de placements

**Armand Piette**  
Berthierville  
membre du comité exécutif  
membre du comité de placements

**Maurice Gauthier**  
Saint-Boniface (Man.)  
membre du comité de vérification

**Florent Lalonde**  
Welland (Ont.)  
membre du comité des ressources humaines

**Clément Gauthier**  
Montréal

**Raymond Gagné**, notaire  
Gaspé

**François Giguère**  
Saint-Joseph de Beauce  
président du comité de vérification

**Gérard Le Blanc**  
Amos  
membre du comité des ressources humaines

**Emmanuel Roy**  
Saint-Fabien

**Jean-Thomas Payeur**  
Beauport

**Avila Bourbonnais**  
Montréal  
membre du comité de placements

**Robert Guerriero**  
Montréal-Nord  
membre du comité de placements

**Robert Coderre**  
Saint-Césaire

**Roger Comeau**  
Brossard  
membre du comité de vérification

**Serge Simard**  
La Baie

**André Roy**  
Waterville  
membre du comité des ressources humaines

## Le rapport du président directeur général



Une croissance économique constante demeure la meilleure assurance de succès de toute entreprise.

Les réalisations de La Sauvegarde en 1983 présentent une progression satisfaisante bien qu'atténuée par la récession qui persiste actuellement. Cette situation a été affrontée et surmontée avec succès et sa rentabilité s'est améliorée de façon appréciable. Ses résultats de l'année sont commentés ci-après, de même que divers autres événements survenus en cours d'exercice.

### Au Conseil d'administration

En septembre dernier, Monsieur Louis-Philippe Poulin accédait à la présidence du Conseil suite au départ de Me Claude Ducharme.

Ce dernier a siégé à La Sauvegarde durant les vingt dernières années, dont six à titre de président du conseil. Nous voulons souligner ici l'apport précieux de Monsieur Ducharme et le remercier chaleureusement de son grand intérêt au progrès de la compagnie.

Quatre nouveaux administrateurs sont accueillis en 1983. Il s'agit de Messieurs Robert Coderre de Saint-Césaire, Roger Comeau de Brossard, André Roy de Waterville et Serge Simard de Ville de la Baie. Déjà leur présence se fait sentir au sein de nos divers comités.

### Le portefeuille des assurances et des rentes

Munis de produits innovateurs et bien motivés, nos assureurs ont réalisé des ventes d'assurances de 387 000 000 \$ en 1983. Cela représente une hausse de 15% en assurances individuelles mais un recul en assurances collectives.

Les nouvelles affaires de ce dernier secteur fluctuent grandement et ont été plus durement touchées par la situation économique chancelante.

Ces ventes, combinées à une conservation plus difficile des contrats suite au taux élevé de chômage, nous ont permis d'augmenter quand même de 4% nos assurances en vigueur; elles se présentent comme suit au 31 décembre:

Assurances individuelles  
1 298 000 000 \$

Assurances collectives  
4 247 000 000 \$

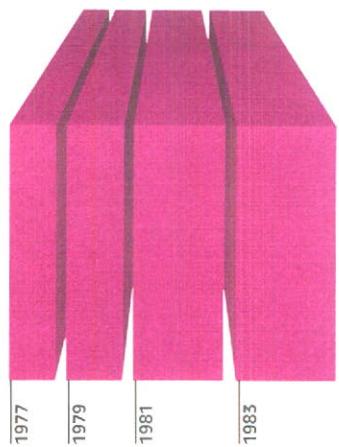
Pour un total de  
5 545 000 000 \$

La disparition des rentes à versements invariables a réduit le volume de primes des contrats individuels de rentes vendus qui se chiffre à 8 701 000 \$.

Pour sa part, le secteur des rentes collectives a été témoin d'activités plus fébriles et donc plus fructueuses avec des ventes de 3 024 000 \$ de primes. Cette majoration de 37% est fort appréciable mais ne peut compenser la baisse enregistrée dans les contrats individuels; une réduction du revenu total de primes en résulte.

Il va sans dire que c'est au secteur des rentes que nous continuons quand même d'amasser le plus d'épargne. Ainsi, notre en-vigueur de rentes accumulées dans nos fonds propres s'élève à cent quarante-sept millions de dollars.

### Le revenu total



1977                    56 815 000 \$  
 1979                    69 432 000 \$  
 1981                    110 759 000 \$  
 1983                    119 816 000 \$

### Les revenus

Les primes constituent le poste majeur des revenus et s'établissent à 63 062 000 \$ en 1983. La diminution est de 2 100 000 \$ ou 3% sur l'an dernier. Compte tenu de la décroissance de 4 526 000 \$ des rentes individuelles, l'accroissement des autres lignes a sensiblement comblé l'écart.

La variété de nos services est indiquée par la répartition suivante des revenus:

- 11 955 000 \$ en assurances-vie individuelles
- 9 352 000 \$ en rentes individuelles
- 16 063 000 \$ en assurances-vie collectives
- 6 967 000 \$ en rentes collectives
- 18 725 000 \$ en assurances collectives accident-maladie.

Les revenus nets de placements sont passés de 30 711 000 \$ en 1982 à 33 055 000 \$ en 1983, soit une augmentation de 8%. La chute majeure des taux d'intérêt a presque arrêté la progression que la compagnie a connue d'année en année du taux moyen net réalisé sur l'ensemble de ses fonds propres. Il s'établit à 11,5% à rapprocher de 11,4% en 1982. Il s'agit d'un rendement calculé après déduction des frais de placements.

Les autres postes sont relatifs aux revenus des fonds distincts et totalisent 23 624 000 \$. Ils proviennent de nos activités dans la gestion des caisses de retraite. Ces données peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre sans toutefois affecter notre rentabilité.

### Les attributions

Les prestations versées à divers titres ont été relativement stables en cours d'année; elles s'élèvent à 55 414 000 \$ contre 53 891 000 \$ un an plus tôt.

La distribution de cette somme varie davantage dans sa manière que dans son montant. Par exemple, les rentes versées sont plus nombreuses vu notre grande activité dans ce domaine.

Les conditions économiques et les bouleversements du marché ont maintenu à un niveau élevé les rachats des contrats individuels d'assurance-vie. Cependant, la baisse prononcée des taux d'intérêt a contribué à une meilleure conservation des contrats de rentes.

Quant à l'expérience en regard des prestations, elle s'est bonifiée dans certains secteurs, notamment en assurance-vie, mais elle a continué d'être défavorable en assurance-maladie et en invalidité de longue durée. Le chômage élevé et persistant — cause reconnue d'une plus forte demande de prestations — rend les correctifs utilisés difficilement efficaces.

Des résultats plus heureux sont toutefois révélés au sujet des frais d'administration. En effet, plusieurs mesures ont été appliquées pour freiner la hausse des frais d'administration, limitant ceux-ci à 11 787 000 \$, soit une

augmentation minime de 2% en 1983. Cela a impliqué l'utilisation plus poussée des nouvelles technologies, comme la bureautique, d'autres améliorations des systèmes et procédés ainsi qu'un contrôle général serré de toutes les dépenses.

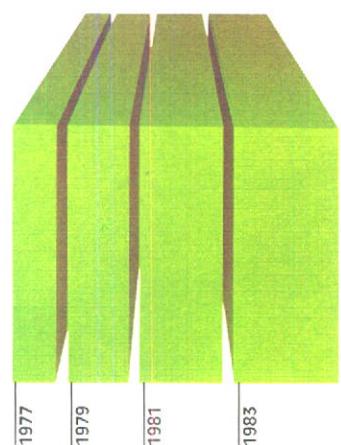
L'amélioration de l'expérience dans certains secteurs et le contrôle rigoureux des dépenses ont produit les effets bénéfiques attendus: le bénéfice net de 1 038 000 \$ est de 48% supérieur à celui de 1982.

### Le bilan

L'actif atteint 433 067 000 \$. Sa courbe ascendante est de 11% cette année et confirme, d'une autre manière, la progression fort satisfaisante de l'entreprise.

Nos fonds propres sont investis principalement dans les obligations et prêts hypothécaires et, pour des sommes moins importantes, dans les actions, les parts sociales et les immeubles.

### L'actif total



Année	Actif total (\$)
1977	191 181 000 \$
1979	252 288 000 \$
1981	343 641 000 \$
1983	433 067 000 \$

La reprise tant attendue des marchés boursiers s'est manifestée au deuxième semestre. Cette conjoncture favorable nous a permis de réaménager notre portefeuille d'actions et d'en acquérir davantage.

Un sentiment d'incertitude s'est créé dans l'esprit d'un grand nombre d'emprunteurs hypothécaires depuis la baisse des taux d'intérêt. Si certains d'entre eux ont recherché la plus grande réduction du taux d'intérêt en écourtant la durée du terme, d'autres ont choisi la sécurité par une plus longue garantie du taux. Malgré le grand nombre de remboursements de prêts ou de modifications de taux par anticipation, nous avons renouvelé un plus fort pourcentage de prêts en 1983 qu'en 1982. Des nouveaux prêts pour plus de 30 000 000 \$ ont été approuvés, montant supérieur de 40% à celui de l'année précédente.

Une croissance marquée de 29% dans les fonds distincts hisse ceux-ci à 97 280 000 \$. Des rendements très appréciables de ces fonds ont été obtenus.

#### **Le comportement du consommateur**

Le comportement du consommateur a fortement évolué vis-à-vis de l'assurance-vie comme des autres secteurs financiers d'ailleurs. Plus attentif aux nouveaux produits, il est en même temps à l'affût et à la remorque des divers intervenants qui suggèrent, entre autres, le remplacement des anciens contrats. Il est important pour tout assuré

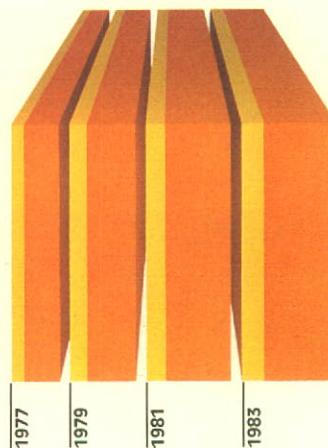
d'évaluer soigneusement le pour et le contre de se défaire d'un ancien contrat. La perte d'avantages fiscaux de grande valeur a clairement été établie, de même que celle d'obtenir possiblement, à bon compte, des sommes substantielles comme avance contre tel contrat.

La complexité de l'assurance-vie justifie amplement l'intervention de l'assureur-vie qui garantit ainsi au client les informations pertinentes préalablement à toute prise de décision quant à sa protection d'assurance. Ce fait exige donc une attention continue de la part de la compagnie dans le choix et la formation de ses représentants.

#### **Le marketing**

Malgré un climat économique qui tarde à s'améliorer, nos progrès en marketing sont remarquables. Des suivis constants de nos produits et services nous ont permis de réaliser une augmentation satisfaisante de nos assurances et rentes en vigueur.

Après la révision en profondeur de l'ensemble de nos contrats individuels et collectifs au cours des deux dernières années, est née en 1983, Action-Retraite. Accessible à la fois aux individus et aux groupes qui désirent prendre des dispositions monétaires en vue de leur retraite, ce régime offre des taux garantis pour des périodes de deux à cinq ans; il compose maintenant la majeure partie de nos ventes de REER.



#### **Les assurances en vigueur**

<b>1977:</b>	<b>2 788 000 000 \$</b>
	individuelles 766 000 000 \$
	collectives 2 022 000 000 \$
<b>1979:</b>	<b>3 873 000 000 \$</b>
	individuelles 935 000 000 \$
	collectives 2 938 000 000 \$
<b>1981:</b>	<b>4 931 000 000 \$</b>
	individuelles 1 100 000 000 \$
	collectives 3 831 000 000 \$
<b>1983:</b>	<b>5 545 000 000 \$</b>
	individuelles 1 298 000 000 \$
	collectives 4 247 000 000 \$

#### **Le personnel**

L'apport continu de tous nos employés nous a permis d'atteindre les objectifs tracés; nous sommes conscients des efforts qu'ils ont fournis et nous leur exprimons toute notre gratitude.

Notre reconnaissance s'adresse aussi au nombre grandissant de nos employés qui manifestent un intérêt pour leur développement, lequel est toujours favorisé par l'entreprise. Des programmes spécifiques existent dépendamment de leur secteur d'activités.

Pour le personnel du siège social, les deux organismes principaux qui offrent une formation poussée en assurance-vie sont la Société des Actuaires et le Life Management Institute. La Sauvegarde compte quatre nouveaux fellows cette année; un de ses professionnels a complété avec succès les examens de la Société et devient f.s.a. et trois autres de ses employés sont maintenant f.l.m.i.

Quant au personnel externe, les cours de l'Association des Assureurs-vie du Canada sont suivis par un grand nombre d'entre eux. Six ont obtenu en 1983 le titre d'assureur-vie agréé après avoir complété la série de douze examens; trois avaient déjà accédé au poste de directeur de bureau régional et sont donc un exemple pour les personnes qu'ils dirigent.

#### **En conclusion**

L'évolution rapide des marchés que nous connaissons actuellement et les nombreux changements qui en découlent nous imposent des défis plus exigeants. Notre succès, pour les années futures, repose sur notre capacité d'intervenir avec célérité et efficacité dans notre domaine propre d'activités. C'est en affirmant notre présence au Québec et ailleurs et en offrant des services de grande qualité via un personnel toujours sensible aux besoins de notre clientèle que nous entendons rencontrer nos objectifs.

Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a.

## La Sauvegarde, une compagnie en vie

6



Lors de l'entrée de La Sauvegarde dans le Mouvement Desjardins en août 1962, plusieurs faits historiques de la compagnie ont été révélés. Le parallèle frappant des idées et des réalisations des deux fondateurs a, entre autres, été souligné: la première Caisse populaire, fondée par Monsieur Alphonse Desjardins en 1900;

La Sauvegarde, première compagnie d'assurance-vie canadienne-française, fondée en 1901 par Monsieur Guillaume-Narcisse Ducharme.

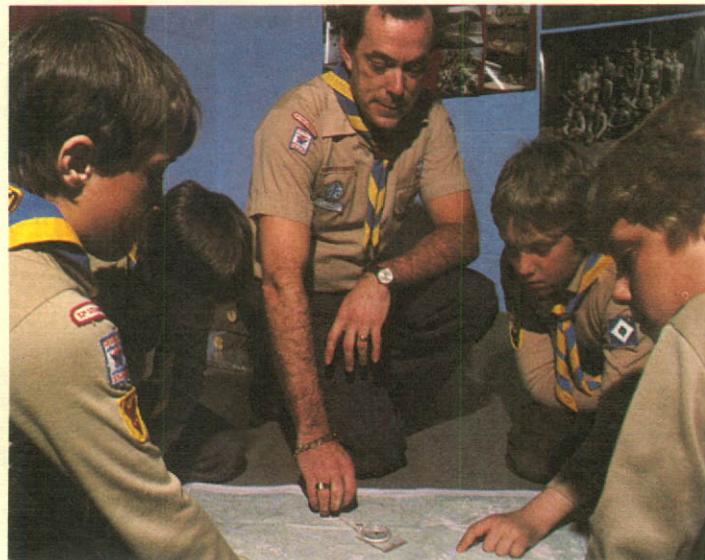
Depuis ce moment, le bilan financier de la compagnie vous est livré chaque année. L'assemblée générale fait également état de ses activités et de son évolution dans le secteur de l'assurance-vie et de ses services connexes.

Cette année, nous voulons spécialement lever le voile d'un autre aspect primordial pour toute entreprise — sa pierre angulaire quoi — et il s'agit de ses ressources humaines.

L'époque actuelle est axée sur l'action, action qui exige de la créativité, des changements pour l'atteinte de résultats remarquables. Dans ce contexte, la participation de tous à la vie de la compagnie est plus significative que jamais.

Mais qui sont ces ressources derrière le nom de La Sauvegarde?

Les membres du Conseil d'administration sont au plus haut niveau décisionnel et, par conséquent, leur rôle est très important. Ces personnes qui siègent à La Sauvegarde vous sont bien connues puisqu'elles émanent presque exclusivement des Fédérations et de leurs Caisses populaires; elles sont en quelque sorte vos porte-parole. La compagnie bénéficie donc directement de leurs contributions et de leur expérience. Elle profite également du fait que ses administrateurs proviennent principalement des diverses régions du Québec et soient dynamiques dans leur milieu. C'est ainsi qu'ils propagent, en connaissance de cause, la position et la philosophie de la compagnie.



Quant à son personnel, il se compose de deux catégories complémentaires d'employés: les assureurs-vie et les employés du siège social.

L'assureur-vie de carrière a pour principale tâche d'aller expliquer et proposer aux individus, aux familles, aux employeurs, dans leur chez-soi, le programme de protection qui leur est le plus approprié. Donner le service à la clientèle une fois le contrat établi fait aussi partie de son travail.

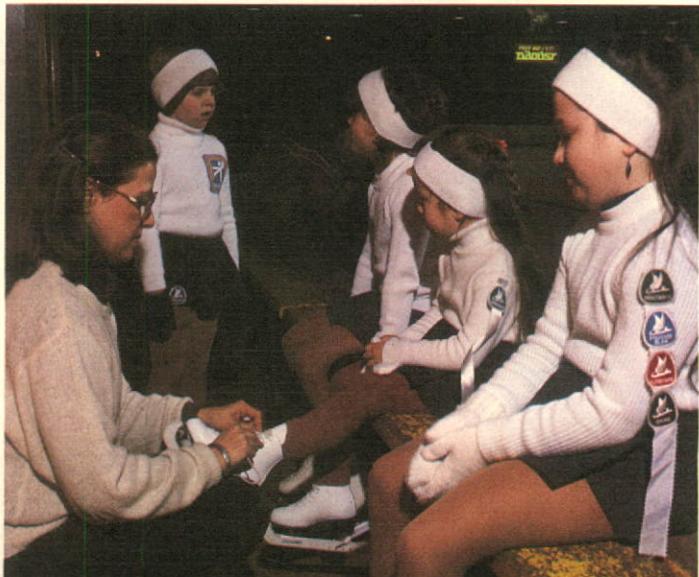
Pour leur part, les employés du siège social préparent et complètent les contrats qui garantissent cette sécurité; ils voient également à effectuer tous les travaux administratifs qui sont répartis entre les diverses directions.

Ce résumé des plus concis de l'action de chacun veut malgré tout exprimer l'exigence et l'importance des interventions de tous ainsi que l'interaction des fonctions, éléments essentiels au progrès de la compagnie.

De plus, ces quelque quatre cents personnes exercent une ou des activités qui leur

sont propres. Qu'il s'agisse d'engagements dans des domaines paraprofessionnels, culturels, sportifs, communautaires ou charitables, ils requièrent du temps et des efforts remarquables.

La compagnie apporte une aide financière dans ces secteurs et prend ainsi part au mieux-être de la collectivité au sein de laquelle elle évolue. Elle ne peut donc qu'être fière que son personnel et ses dirigeants assument aussi des responsabilités envers les gens et s'intéressent à de telles organisations. De là, se développent des idées et un esprit de corps qui bénéficient à tous et contribuent à la vitalité de La Sauvegarde.



## Les résultats

pour l'exercice terminé  
le 31 décembre 1983

	1983	1982
<b>Revenus</b>		
Primes d'assurances et de rentes	<b>63 062 000 \$</b>	65 162 000 \$
Revenus des placements	<b>33 055 000</b>	30 711 000
Revenus divers	<b>75 000</b>	58 000
 Fonds distincts		
Cotisations	<b>10 689 000</b>	9 946 000
Revenus des placements	<b>9 947 000</b>	8 720 000
Profits nets en capital réalisés et non réalisés	<b>2 988 000</b>	7 518 000
	<b>119 816 000</b>	122 115 000
<b>Attributions</b>		
Aux assurés et à leurs bénéficiaires		
Prestations de décès	<b>12 932 000</b>	12 453 000
Prestations d'invalidité, d'accident et de maladie	<b>16 366 000</b>	15 709 000
Échéances et retraits de valeurs de rachat	<b>11 935 000</b>	12 648 000
Versements de rentes	<b>12 550 000</b>	10 808 000
Intérêts sur prestations et sommes en dépôt	<b>1 631 000</b>	2 273 000
Augmentation de la provision actuarielle	<b>15 676 000</b>	18 667 000
<b>Frais d'exploitation</b>		
Administration	<b>11 787 000</b>	11 553 000
Commissions de vente et de service	<b>4 577 000</b>	3 990 000
Taxes sur primes et diverses	<b>1 001 000</b>	1 096 000
Allocation de coassurance assumée	<b>405 000</b>	
 Fonds distincts		
Prestations et rentes	<b>1 652 000</b>	2 122 000
Augmentation des exigibilités des régimes supplémentaires de rentes de retraite	<b>21 972 000</b>	24 062 000
	<b>112 484 000</b>	115 381 000
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>7 332 000</b>	6 734 000
Ristourne aux assurés	<b>6 412 000</b>	6 476 000
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>920 000</b>	258 000
Impôts sur le revenu		
Exigibles	<b>329 000</b>	(503 000)
Reportés	<b>(447 000)</b>	58 000
	<b>(118 000)</b>	(445 000)
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 038 000 \$</b>	703 000 \$

## Les bénéfices non distribués

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983

	1983	1982
<b>Bénéfices non distribués affectés</b>		
Solde au début	<b>19 310 000 \$</b>	17 741 000 \$
Virement des (aux) bénéfices non distribués non affectés	<b>(332 000)</b>	1 569 000
<b>Solde à la fin</b>	<b>18 978 000 \$</b>	19 310 000 \$

Les bénéfices non distribués affectés sont répartis comme suit:

	1983	1982
<b>Réserve complémentaire aux provisions techniques pour certains contrats</b>		
Réserve pour fluctuation d'expérience	<b>6 250 000 \$</b>	6 319 000 \$
Réserve pour fluctuation de certains actifs	<b>1 342 000</b>	1 416 000
Réserve pour fluctuation de la valeur du marché des placements (note 4)	<b>2 686 000</b>	2 875 000
	<b>8 700 000</b>	8 700 000
<b>Solde à la fin</b>	<b>18 978 000 \$</b>	19 310 000 \$

	1983	1982
<b>Bénéfices non distribués non affectés</b>		
Solde au début		
Déjà établi	<b>14 930 000 \$</b>	15 796 000 \$
Redressement affecté à l'exercice précédent (note 5)	<b>(77 000)</b>	
Redressé	<b>14 853 000</b>	15 796 000
Bénéfice net	<b>1 038 000</b>	703 000
	<b>15 891 000</b>	16 499 000
Virement des (aux) bénéfices non distribués affectés	<b>332 000</b>	(1 569 000)
<b>Solde à la fin</b>	<b>16 223 000 \$</b>	14 930 000 \$

Les bénéfices non distribués non affectés sont répartis comme suit:

	1983	1982
<b>Fonds des contrats avec participation</b>		
Fonds des contrats sans participation	<b>9 332 000 \$</b>	8 176 000 \$
Fonds des actionnaires	<b>5 261 000</b>	5 325 000
	<b>1 630 000</b>	1 429 000
<b>Solde à la fin</b>	<b>16 223 000 \$</b>	14 930 000 \$

## Le bilan

au 31 décembre 1983

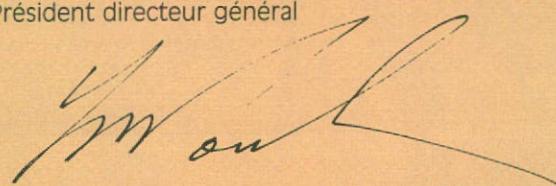
	<b>1983</b>	1982
<b>Actif</b>		
Obligations (note 6)	<b>158 122 000 \$</b>	138 672 000 \$
Actions et parts sociales (note 6)	<b>27 271 000</b>	25 751 000
Prêts hypothécaires (note 6)	<b>112 447 000</b>	107 141 000
Avances aux assurés	<b>11 209 000</b>	12 192 000
Immeubles (note 6)	<b>6 561 000</b>	4 164 000
Encaisse et dépôts à terme	<b>1 688 000</b>	8 554 000
Primes à recevoir	<b>7 856 000</b>	6 433 000
Revenus de placements échus et courus	<b>6 403 000</b>	6 187 000
Autres éléments	<b>4 230 000</b>	4 910 000
Fonds distincts, à la valeur du marché	<b>97 280 000</b>	75 540 000
	<b>433 067 000 \$</b>	389 544 000 \$

	1983	1982
<b>Passif</b>		
Provisions techniques		
Provision actuarielle nette (note 7)	<b>247 936 000 \$</b>	232 276 000 \$
Provision pour participation et ristournes	<b>6 499 000</b>	5 891 000
Provision pour prestations non rapportées	<b>4 914 000</b>	4 330 000
	<b>259 349 000</b>	242 497 000
Sommes en dépôt	<b>18 732 000</b>	16 669 000
Prestations à payer	<b>4 415 000</b>	4 132 000
Hypothèques à payer (note 8)	<b>1 749 000</b>	1 779 000
Découvert bancaire	<b>1 191 000</b>	
Gains nets reportés sur vente de placements	<b>5 781 000</b>	5 817 000
Autres éléments	<b>4 185 000</b>	2 917 000
Impôts reportés	<b>4 946 000</b>	5 715 000
Fonds distincts, avoir des membres	<b>97 280 000</b>	75 540 000
	<b>397 628 000</b>	355 066 000
<b>Avoir</b>		
Capital social (note 9)	<b>238 000</b>	238 000
Bénéfices non distribués affectés	<b>18 978 000</b>	19 310 000
Bénéfices non distribués non affectés	<b>16 223 000</b>	14 930 000
	<b>35 439 000</b>	34 478 000
	<b>433 067 000 \$</b>	389 544 000 \$

Voir notes pages 12 et 13

Au nom du conseil d'administration

*Yves Léland*  
Président directeur général



Président du conseil

# Les notes complémentaires

au 31 décembre 1983

## 1. Principales pratiques comptables

Les états financiers ont été préparés selon les pratiques comptables prescrites ou permises par le Département des assurances du Canada.

### Placements

Les obligations et les prêts hypothécaires sont inscrits au coût non amorti. La prime ou l'escampe sur acquisitions d'obligations ou d'hypothèques est amorti sur la durée à courir de la date d'acquisition, d'après la méthode de rendement effectif.

Les actions sont inscrites au coût.

### Autres éléments d'actif

Certains actifs, tels que l'ameublement, stock de fournitures de bureau et certains comptes à recevoir, sont inscrits au bilan moyennant une affectation des bénéfices non distribués pour un montant équivalent.

### Amortissement des immobilisations

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement constant sauf l'amortissement des immeubles qui est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif. Les taux suivants sont utilisés:

Immeuble	2,5%
Ameublement de bureau	12,5%
Équipement électronique de traitement des données	20%
Améliorations locatives	10%

### Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition des affaires sont imputés aux dépenses de l'exercice où ils sont encourus, à l'exception d'une partie relativement à l'assurance-vie individuelle qui est reportée aux exercices futurs et est déduite de la provision actuarielle.

### Fonds distincts

Les fonds sous gestion pour le compte de régimes supplémentaires de rentes sont inscrits au bilan et les revenus, les dépenses et les excédents de ces fonds sont inscrits aux revenus et aux attributions à l'état des résultats de la compagnie.

### Gains nets reportés sur vente de placements

#### Obligations et hypothèques:

Les gains et les pertes sont amortis d'après la méthode d'amortissement constant jusqu'à l'échéance des titres vendus, pour une période n'excédant pas 20 ans.

#### Actions:

Les gains et pertes réalisés à la vente des actions et la plus-value ou la moins-value des actions à la date du bilan sont amortis d'après la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 7%.

## 2. Mode de constitution

La compagnie est constituée en vertu de 1-2 George V - Chapitre 139 Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde.

## 3. Répartition du bénéfice net

Le bénéfice net de l'exercice est réparti entre les assurés participants et les actionnaires.

La part des résultats de l'exercice attribuable aux actionnaires représente une perte nette de 6,98 \$ (1982, 40,77 \$) par action.

## 4. Réserve pour fluctuations de la valeur du marché des placements

La réserve pour fluctuations de la valeur du marché des placements excède la réserve requise selon la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques. Au 31 décembre 1983, cette réserve requise s'élève à 3 794 000 \$.

## 5. Redressement affecté à l'exercice précédent

Ce redressement, relatif à des changements dans l'évaluation de la provision actuarielle et d'autres éléments d'actifs à la fin de l'exercice précédent, a réduit les bénéfices non distribués non affectés, après déduction de l'impôt afférent de 81 000 \$, d'une somme globale de 77 000 \$. Le redressement est appliqué de façon rétroactive sans redressement des chiffres de l'exercice précédent.

## 6. Placements

Les obligations, les prêts hypothécaires et les immeubles sont montrés au bilan au coût non amorti tandis que les actions sont enregistrées au coût.

La valeur du marché autorisée compilée selon les données du Département des assurances du Canada des obligations, des actions, des prêts hypothécaires et des immeubles s'établit à 305 427 000 \$.

## 7. Provision actuarielle nette

La provision actuarielle au bilan a été diminuée d'une partie des frais d'acquisition reportés de 8 449 000 \$ (1982, 8 243 000 \$).

## 8. Hypothèques à payer

1983	1982
------	------

Emprunt remboursable par versements mensuels de 17 000 \$ incluant les intérêts calculés à 11% échéant le 1<sup>er</sup> janvier 1984, garanti par le terrain et l'immeuble Carrefour Métropolitain d'une valeur comptable de 3 289 000 \$.

1 749 000 \$	1 767 000 \$
--------------	--------------

Emprunt

12 000
--------

1 749 000 \$	1 779 000 \$
--------------	--------------

L'emprunt hypothécaire a été renouvelé le 1<sup>er</sup> janvier 1984 pour 2 500 000 \$, remboursable par versements mensuels de 27 000 \$ incluant les intérêts calculés à 12 1/4% échéant le 5 mars 1994.

Les versements des 5 prochains exercices se chiffrent à: 1984, 11 574 \$; 1985, 17 199 \$; 1986, 19 612 \$; 1987, 22 023 \$ et 1988, 24 921 \$.

## 9. Capital social

	1983	1982
<b>Autorisé</b>		
20 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
<b>Émis et versé</b>		
11 920 actions payées à 20%, soit 20 \$ chacune	<b>238 000 \$</b>	238 000 \$

## 10. Engagements

### a) Baux

La compagnie a signé le 31 octobre 1973, avec Place Desjardins Inc., compagnie apparentée, un bail net net pour les locaux de son siège social d'une durée de 30 ans se terminant le 31 décembre 2005. Le 30 octobre 1978, la compagnie a signé un avenant à ce bail en vertu duquel elle s'engage à verser un loyer additionnel de 1978 à 1985 inclus. De plus, la compagnie a signé avec Place Desjardins Inc., un bail net pour des locaux additionnels d'une durée de 24 ans se terminant le 31 décembre 2005. En outre, la compagnie paiera sa quote-part de tous les frais d'exploitation basée sur l'espace occupé, à l'exclusion du service de la dette et des dépenses de capital.

Les engagements, principalement avec des institutions apparentées, pour les différents autres baux s'échelonnent sur une période d'environ 7 ans.

Les versements minimums concernant ces baux totalisent 10 527 000 \$ et les versements des 5 prochains exercices se chiffrent à: 1984, 821 000 \$; 1985, 731 000 \$; 1986, 590 000 \$; 1987, 516 000 \$ et 1988, 476 000 \$.

### b) Vente conditionnelle, engagement de racheter

Le 30 octobre 1978, la compagnie a vendu à une banque à charte des obligations à intérêts conditionnels de Place Desjardins Inc., compagnie apparentée, pour 10 400 000 \$, montant correspondant à la valeur nominale des obligations. La compagnie s'est engagée à racheter ces obligations au prix de 10 400 000 \$ le 30 septembre 1985 ou antérieurement s'il survenait un cas de défaut.

## c) Régime de rentes du personnel

Les modifications apportées en 1979 au régime de rentes du personnel ont occasionné un passif additionnel, pour services passés, dont le solde d'environ 1 025 000 \$ au 31 décembre 1983 sera imputé aux résultats sur une période n'excédant pas 10 ans.

## 11. Opérations entre compagnies apparentées

La compagnie est propriété des Caisses populaires, des Fédérations de Caisses populaires Desjardins membres de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et de ses assurés détenteurs de contrats participants. La compagnie effectue certaines transactions commerciales avec d'autres institutions ayant les mêmes actionnaires. Outre celles déjà mentionnées à la note 10 concernant les engagements, les principales transactions sont les suivantes:

### Fiducie du Québec

- Des titres ont été vendus par la compagnie, le solde de prix de vente étant remboursable par versements annuels de 50 000 \$ de 1984 à 1988, de 60 000 \$ en 1989 et 1990 et un dernier versement de 3 000 \$ en 1991.
- La compagnie a assuré en 1983 les hypothèques détenues par Fiducie du Québec moyennant une prime de 1 330 000 \$ (1982, 1 755 000 \$).

### Assurance-vie Desjardins

- Des contrats d'assurance ont été cédés en 1983 par la compagnie en faveur de l'Assurance-vie Desjardins pour une prime de 537 000 \$ (1982, 689 000 \$).
- Des contrats d'assurance ont été cédés en 1983 par l'Assurance-vie Desjardins en faveur de la compagnie pour une prime de 5 819 000 \$ (1982, 6 749 000 \$).

## 12. Événement subséquent

Le 17 février 1984, la compagnie a signé une offre pour l'acquisition du contrôle d'une société d'assurance de personnes dans l'intention d'une fusion éventuelle. Cette offre est conditionnelle, entre autres, à l'approbation des actionnaires et des détenteurs de contrats participants de la compagnie. Le coût d'acquisition s'élèvera à 2 000 000 \$. La compagnie souscrira des actions additionnelles pour 2 000 000 \$, qui, par suite de la fusion, seront récupérées en consolidant les actifs des deux compagnies.

## 13. Chiffres comparatifs

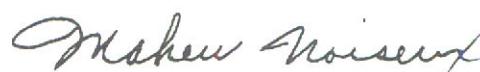
La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

## Le rapport des vérificateurs

### Aux actionnaires Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde

Nous avons vérifié les états des résultats, des bénéfices non distribués affectés et des bénéfices non distribués non affectés de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983 ainsi que le bilan à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement les résultats d'opération de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983 et sa situation financière à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les exigences du Département des assurances du Canada, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables agréés

Montréal, le 20 février 1984

## La déclaration de l'actuaire responsable de l'évaluation

J'ai procédé à l'évaluation des provisions techniques des contrats d'assurances et de rentes de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde, en vue de son bilan au 31 décembre 1983 et de son état des résultats qui a pris fin à cette date.

À mon avis,

- I) l'évaluation est conforme aux recommandations de l'Institut Canadien des Actuaires sur la préparation des états financiers des compagnies d'assurance;
- II) le montant des provisions techniques qui paraît au bilan constitue une provision appropriée pour couvrir les paiements futurs des contrats de la compagnie;
- III) un montant approprié à l'égard de ces provisions a été imputé à l'état des résultats; et
- IV) des affectations de l'excédent au niveau des bénéfices non distribués affectés ont été faites, d'une part, d'une façon appropriée pour les contrats dont la valeur de rachat est plus élevée que la provision actuarielle et, d'autre part, comme protection contre les fluctuations défavorables plus importantes que celles prévues dans le calcul des provisions techniques.



André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.  
Vice-président — actuariat  
Actuaire responsable de l'évaluation

Montréal, le 16 février 1984

## Les membres de la direction

**Henri Leblond**, f.s.a., f.i.c.a.  
président directeur général

**Gérard Bouvier**, c.a.  
vice-président - finances

**Michel Desmarais**, avocat  
vice-président - secrétariat  
et affaires juridiques

**Robert Cassivi**, c.a.  
vice-président - contrôle et  
informatique

**André Verdon**, f.s.a., f.i.c.a.  
vice-président - actuariat

**Alain Larivière**, c.a., a.s.a.  
vice-président - marketing

**Monique Couturier**, f.l.m.i.,  
vice-présidente -  
communication

**Jacques Henry**, c.r.i.  
vice-président -  
ressources humaines

## Les directeurs de services

**Roger Aubé**, a.v.a.  
directeur régional -  
réseau des assureurs-vie

**Gilles St-Georges**, a.v.a.  
directeur régional -  
réseau des assureurs-vie

**Philippe Raymond**  
directeur - marketing des  
produits collectifs

**Claude Vaugeois**, a.v.a.  
directeur - marketing des  
produits individuels

**Serge Laurin**, a.v.a.  
directeur - administration de  
la vente

**Robert Briau**, b.sc.math.  
directeur - administration  
des assurances collectives

**Georges Hébert**, m.d.  
directeur médical

**Aimé Cadieux**, f.l.m.i.  
directeur - administration  
des prestations

**Luc Roger**, a.s.a.  
directeur - études et  
techniques actuarielles

**Jean-Pierre Hardy**, a.s.a.  
directeur - administration  
des contrats individuels

**René Delisanne**, f.s.a., f.i.c.a.  
directeur - administration des  
rentes collectives

**Yves Belzile**, notaire  
directeur - affaires juridiques

**Pierre Dominique**, c.a.  
directeur - contrôle

**Yvon Lacoste**, c.r.i.  
directeur - ressources  
humaines

**Noël Guilbault**  
directeur - prêts et  
placements immobiliers

**Neil Meagher**, f.l.m.i.  
directeur - systèmes et  
méthodes

**Jean Faubert**, m.sc.  
directeur - gestion de  
portefeuilles

## Les directeurs des bureaux régionaux

**Arthur Lachance**, a.v.a.  
Bas-Saint-Laurent  
110, rue Saint-Germain est  
Rimouski, G5L 1A5  
et  
Succursale Hauterive  
902, rue de Puyjalon  
Hauterive, G5C 1N1

**Réal Lacroix**, a.v.a.  
Laval  
302, boul. de la Concorde  
ouest  
Laval-des-Rapides  
Laval, H7N 5B2  
et  
Outaouais  
151, boul. Créber  
bureau 200  
Pointe-Gatineau, J8T 3R1

**Claude Doyon**  
Lévis  
Place Tanguay  
Lévis, G6V 6W8

**Émile Turcot**, a.v.a.  
Montréal-Montcalm  
10 222, boul. Saint-Michel  
bureau 200  
Montréal, H1H 5H1

**Denis Belval**, a.v.a.  
Montréal-Ville-Marie  
5925, rue de Jumonville  
bureau 200  
Montréal, H1M 1R2

**Denis Jolicoeur**, a.v.a.  
Québec  
2873, Chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, G1V 1W3

**Ludger Tardif**, a.v.a.  
Repentigny  
629, boul. d'Iberville  
bureau 220  
Repentigny, J6A 2C5

**Rodrigue Caron**  
Rive-Sud  
Complexe Bienville  
1000, rue de Sérgny  
bureau 510  
Longueuil, J4K 5B1

**Gaétan Doucet**  
Rouyn-Noranda  
122, rue Perreault est  
Rouyn, J9X 3C4

**Denis Lessard**, a.v.a.  
Saguenay-Lac-Saint-Jean  
475, rue des Champs Elysées  
Chicoutimi, G7H 5V7

**Chislain Bergeron**  
Sherbrooke  
100, rue King est  
Sherbrooke, J1G 1A4

Trois-Rivières  
1055, boul. des Forges  
bureau 320  
Trois-Rivières, G8Z 4J9

### le bureau des courtiers

**Gilles St-Germain**, a.v.a.  
210, rue Sainte-Catherine est  
bureau 310  
Montréal, H2X 1L1

### le bureau de la vente des assurances et rentes collectives

7333, Place des Roseraies  
bureau 410  
 Carré d'Anjou  
Anjou, H1M 2X6

### Le siège social

1, Complexe Desjardins  
Montréal, H5B 1E2



